

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM.

Vol XIII, No 10.

Montréal, Octobre 1907.

50 cts par an

La vraie Liberté

Ne nous trompons pas sur ce que nous devons entendre par notre indépendance: il y a en effet une sorte de liberté corrompue, dont l'usage est commun aux animaux comme à l'homme, et qui consiste à faire tout ce qui plaît. Cette liberté est l'ennemie de toute autorité; elle souffre impatiemment toute règle; avec elle, nous devenons inférieurs à nous mêmes; elle est l'ennemie de la vérité et de la paix, et Dieu a cru devoir s'élever contre elle! Mais il est une liberté civile et morale qui trouve sa force dans l'union, et que la mission du pouvoir lui-même est de protéger: c'est la liberté de faire sans crainte tout ce qui est juste et bon. Cette sainte liberté, nous devons la défendre dans tous les hasards, et, s'il le faut, exposer pour elle notre vie

J. WINTHROP.

Véritable Bonheur de l'Homme

On n'est heureux ni par la fortune, ni par les dignités, ni par le savoir, ni par les plaisirs du monde, ni par la solitude; mais on est heureux par le témoignage d'une conscience sans reproche: c'est là que se trouve la paix, le plaisir solide de l'âme, le bonheur; et dans cette matière nos écrivains sacrés se sont montrés bien plus éclairés que tous les sages de l'antiquité. Ce bonheur est au pouvoir de tous, et il n'est au pouvoir de personne de nous le ravir; il est indépendant de tous les accidents de la vie humaine; il reste dans nous quand tout périt autour de nous. L'homme vertueux peut bien souffrir: mais, dans le calme de son âme pure, il ne voudrait pas changer sa destinée contre celle des méchants qui sembleraient être les plus heureux des mortels

FRAYSSINOUS.

Une Maladie Retrouvée!

M. Thiéri, célèbre docteur du XVIIIe siècle, fut un jour mandé pour soulager un homme travaillé d'une pituite violente — cet homme ne serait autre que Diderot. — Il se transporte chez le malade, lui tâte le pouls, l'interroge.

Le patient ne peut répondre que par sa toux; il est saisi d'un paroxysme épouvantable.

Ses efforts lui font arracher une matière verdâtre épaisse... Le médecin la considère attentivement pendant quelques instants. Puis voyant que le malade est en état de lui répondre: N'avez-vous pas, monsieur une fièvre continue? — Oui, docteur. Avec des redoublements? — Oui, docteur. — Tant mieux! et un violent mal de tête? — Hélas! oui, docteur! — A merveille! et quand vous toussiez, un spasme universel? — Plait-il? — C'est-à-dire un mouvement convulsif dans tous les membres. — Oui, docteur. — Ah! que je suis content! — Vous êtes content, docteur! — Oui, c'est la pituite vitrée, maladie perdue depuis des siècles, que j'ai le bonheur de retrouver. Rien n'égale ma satisfaction — Ah! docteur, votre air joyeux me console! vous trouvez donc que ma maladie est... — Mortelle! réplique brusquement l'Esculape — Mortelle! Ah! ciel que dois-je faire? — Votre testament, lui dit M. Thiéri pour toute consolation; et il le quitte en répétant en lui-même le long du chemin: La pituite vitrée! que je vais surprendre agréablement mes confrères en leur annonçant cette heureuse découverte!

(Journal de Favart, 1765.)

On cite cette parole du président Roosevelt: "J'ai peu d'estime pour l'homme qui ne se met pas en état d'assurer l'existence de ceux qui dépendent de lui.

Tribune Mutualiste

Du choc des idées
jaillit la lumière

L'Assistance aux Assemblées.

En lisant la communication de Saintongeois publiée dans la Revue du mois d'août, sur l'assistance aux assemblées des cercles, et après avoir très souvent constaté moi-même ce qu'il y a de malheureux pour une société de souffrir de ce que ce confrère appelle avec raison cette PLAIE des cercles et des cours, j'ai cru répondre au désir de ce correspondant en faisant connaître l'opinion que j'ai pu me faire à la suite d'expériences très fréquentes à ce sujet.

Bien qu'il soit assez difficile de traiter avantageusement cette question dans le cadre déjà restreint de la "Tribune Mutualiste", je crois qu'il est nécessaire d'entrer dans certains détails et de dire toute la vérité au risque de déplaire à un grand nombre de confrères, lesquels peuvent agir avec les meilleures intentions du monde, mais commettre cependant, à mon avis, une profonde erreur dans l'interprétation de ce qu'ils appellent *rendre des services à la mutualité*.

Quel est le meilleur moyen à prendre, nous demande-t-on, pour attirer les sociétaires aux assemblées ? Eh bien, je répondrai franchement qu'il y en a plusieurs, mais que la plupart sont secondaires et ne peuvent être employés avec succès s'ils ne sont pas précédés de celui que j'appellerai indispensable, savoir UN CHOIX DE BONS OFFICIERS.

Je sais que plusieurs vont rire à gorge déployée en lisant ce que je viens d'écrire ; que beaucoup d'autres plus chatouilleux vont jeter la REVUE de côté plutôt que de continuer à lire ce qu'ils qualifieront sans doute d'absurdités. Mais un peu de patience, confrère, faites bien l'examen de conscience de votre cercle, et dites-moi s'il n'y a pas lieu de faire certaines réformes aux prochaines élections.

N'est-il pas vrai qu'un trop grand nombre de confrères se soucient peu du choix des officiers des cercles ? N'est-il pas aussi vrai qu'un grand nombre de sociétaires ont occupé pendant plusieurs années ou occupent encore depuis longtemps déjà des charges d'officiers, et qu'ils prennent pour un renouvellement de confiance de la part de leurs confrères, ce qui n'est en réalité qu'une coupable indifférence ? Sans doute, ces sociétaires sont honnêtes et ont aussi bien d'autres qualités fort appréciables, mais est-ce à dire pour tout cela qu'ils sont qualifiés à remplir la charge qu'ils ont acceptée ? Je ne le crois pas. Que l'on suive plutôt le dialogue que j'ai cru devoir engager avec un confrère il n'y a pas très longtemps, et l'on se convaincra bien vite que sociétaires et officiers se font souvent illusion sur le rôle qu'ils remplissent. Voici : Q.—Qui est le Président de votre cercle ? R.—Mais c'est le Notaire X, vous le connaissez. Q.—Est-il capable un peu ? R.—S'il est capable ? mais vous n'êtes pas sérieux. Un notaire ! Q.—Et votre Secrétaire, comment le nommez-vous ? R.—C'est M. Y., un commis de banque. Q.—Vous avez aussi un Secrétaire-Financier ; vous donnez-t-il bien du fil à retordre ? R.—Ah, c'est M. Z., le populaire marchand de fruits de la rue commerciale. Mais nous n'avons jamais de trouble avec

lui, tout le monde va payer au magasin, et quand il nous connaît il paie pour nous, vous voyez qu'il est bien difficile d'avoir du fil à retordre avec un garçon comme celui-là. D'ailleurs, nous avons certainement un bon *set* d'officiers, car c'est à peu près tous les mêmes depuis six ans que je suis là. Q.—Allez-vous aux assemblées de votre cercle ? R.—Bien pour ce qui est d'aller aux assemblées, ça devient embêtant. Rien de plus monotone. C'est toujours la même histoire. Une vraie scie, quoi : lecture du procès verbal, motions pour payer les secours et ajournements. Q.—Mais on doit y lire certaines lettres, demandes de secours, etc. ? R.—Non. Les officiers prennent connaissance de ces choses avant la séance pour sauver du temps ; car, quand la séance est un peu longue, le Notaire est souvent dérangé, et puis le Secrétaire-Financier est obligé de partir pour fermer son magasin à 9 hrs. ...

Voilà comment les choses se passent dans un cercle qui ne verra jamais son effectif dépasser cinquante, bien qu'il ait pour principaux officiers un notaire, un commis de banque et un marchand très populaire. Je pourrais citer des centaines d'exemples du genre, prises au hasard dans n'importe quelle société. Oui le moyen d'attirer les membres aux séances ne peut venir que des officiers. Ceux-ci ne doivent pas accepter de charge à leur corps défendant, ou pour agrandir leur clientèle, et les membres doivent choisir des hommes qui ont du temps et surtout le désir de pousser les choses de l'avant au point de vue bien entendu de la société.

J. A. P.

QUÉBEC.

Les 7 premiers jours de maladie

Mon confrère C. D. M. de Boston aborde la question du paiement des 7 premiers jours de maladie d'une façon quelque peu cavalière, et il faudrait tout un numéro de la revue pour rétablir et réfuter toutes ses propositions. Comme je n'ai pas cette intention, je me bornerai donc à quelques mots.

"Les sociétés mutuelles sont faites pour protéger l'ouvrier surtout" dit mon confrère, et il ajoute "Vous ne saurez jamais être trop sympathiques pour vos malades". Je suis d'accord avec lui, mais quand il s'agit de protection et de sympathie avec l'argent des autres ouvriers, il faut distinguer !

Une société mutuelle n'est pas une institution où les uns versent des cotisations et où les autres puisent des indemnités à l'aveuglette ! Ce n'est pas non plus une institution distribuant des aumônes à tous ceux qui en ont besoin. La société mutuelle contemporaine est une association d'assurance fraternelle, et pour exister, il faut qu'elle fonctionne scientifiquement. Autrement dit, elle doit exiger de ses membres, une cotisation suffisante pour qu'elle puisse payer les indemnités qu'elle promet.

Il ne faut pas faire de la sentimentalité mal à propos. Il ne faut pas s'imaginer non plus qu'une société soit capable de donner un bœuf quand elle reçoit un œuf, et l'exemple que cite M. C. D. M. ne prouve rien parce qu'il faudrait savoir,

d'abord, quelle cotisation cette société exige de ses membres, dans quelles conditions elle verse ses indemnités et pendant combien de temps ; il faudrait savoir en outre quelle est sa situation financière et quelle garantie elle offre à ses adhérents.

A mon avis, l'Alliance Nationale a actuellement des taux juste suffisants pour lui permettre de faire face à ses obligations, il serait donc dangereux d'accroître ces dernières.

Je ne m'objecte pas à ce que l'A. N. accorde une plus forte indemnité ou qu'elle paie tous les jours de maladie, mais pour cela elle devra élever son tarif et il est à craindre qu'en l'élevant il ne soit plus à la portée de l'ouvrier, ce qui serait vraiment malheureux.

M. A. S.

Offres et Demandes d'Emploi.

Dans les dernières éditions des statuts, on a inséré un nouvel ordre du jour, pour les cercles, qui se lit : " Demandes et offres d'emploi ". C'est une heureuse innovation qui concorde avec les observations faites à ce sujet à la dernière session du Conseil Général.

Mais est-il suffisant d'appeler cet ordre du jour à nos assemblées de cercle, là où il y a parfois un très petit nombre de membres présents ? Je ne le crois pas et il me semble qu'on devrait faire davantage, au moins pour commencer. Ce moyen d'aider à nos confrères, dev ait être mieux connu et plus apprécié. Une bonne manière, je crois, de faire connaître la chose, c'est de la discuter dans la Revue, afin d'aviser à ce qui pourrait être fait pour aider à nos confrères sans emploi. Il sera toujours assez facile d'arriver à connaître les membres des cercles qui n'ont pas d'emploi. La plus grande difficulté est d'arriver à connaître quels sont les patrons qui ont besoin de telle ou telle catégorie d'employés, car c'est peut-être à eux que nous aurons plus de difficulté à faire comprendre l'importance de cette question. Il n'y a pas de doute qu'un grand nombre de nos confrères patrons, demandent souvent des employés par le moyen des petites annonces des grands journaux quotidiens. Ne serait-il pas plus satisfaisant et ne serait-ce pas un plaisir pour eux de s'adresser à l'Alliance Nationale lorsqu'ils auraient besoin de nouveaux employés, s'ils pouvaient être à peu près certains d'avance de les obtenir ? Il y aurait pour eux la garantie d'avoir des employés fidèles en s'adressant à la société, puisque, pour en faire partie, il faut être sobre et honnête homme. Le patron pourrait de cette manière obtenir satisfaction et il remplirait aussi un devoir de charité envers ses confrères.

Je vois cependant, moi-même une certaine difficulté, dans la pratique, pour atteindre ce résultat. Lorsqu'un patron a besoin d'un employé il ne peut pas toujours attendre la distribution de la Revue de la société pour l'annoncer. Je crois que nous pourrions faire mieux, et peut-être que le Bureau Exécutif pourrait s'occuper de la chose en faisant de la propagande d'abord par messieurs les directeurs et les inspecteurs dans leurs visites aux cercles et en insistant auprès de leurs amis ou connaissances, occupant de hautes situations

dans le commerce ou l'industrie pour qu'ils favorisent les membres de la société.

Est-ce que le Bureau Exécutif ne pourrait pas recevoir des offres et des demandes d'emploi ? On répondra peut-être que les membres du Bureau Exécutif ont autre chose à faire et qu'ils n'ont pas le temps de s'occuper de cette question. Sans connaître la somme de travail de ces messieurs, cette objection est peut-être bien fondée pour le présent, mais je crois que la question est assez importante pour avoir un employé spécial à cet effet, qui pourrait aussi être utile pour autre chose dans ses loisirs. Si l'on me dit : Cela serait dispendieux. Je ferai observer que même à ce point de vue le bien qui en résulterait pour la société compenserait amplement les dépenses encourues, et je crois qu'il vaudrait la peine que l'on tentât la chose, non pas à moitié, pour un mois ou deux, mais d'une manière sérieuse et pratique, et pendant un temps assez prolongé pour permettre que cela soit répandu et connu par toute la société. Un certain nombre des nôtres prétendent être entrés dans des sociétés étrangères pour y trouver certaine protection. Je sais ce que valent ces prétentions. Toutefois, auprès de certaines personnes faibles et sans expérience, les sociétés étrangères réussissent à embrigader quelques-uns de nos compatriotes. Cela étant donné ; pourquoi nous, canadiens-français et catholiques, qui avons un grand nombre de nos confrères qui occupent des positions d'influence dans le commerce et l'industrie, ne pourrions-nous pas tendre d'avantage la main à nos confrères ouvriers et les aider effectivement, le tout sans fanatisme, ni à outrance, mais suivant les occasions et au besoin.

UN MUTUALISTE.

Dans la Nouvelle Ecosse, il y a 107 écoles enseignant le français avec 55,550 élèves. Au Nouveau-Brunswick, le nombre des écoles enseignant le français est de 290 avec 11,400 élèves. Dans la province de Québec, le nombre des écoles enseignant le français est de 6,261.

Il y a un grain d'or par tonne d'eau de mer.

La quarantaine fut mise en vigueur en 1127, à Venise.

Il y a 3-350 phares dans l'univers, dont 680 appartiennent aux Etats-Unis.

Le Manitoba produit à peu près autant de blé que le Royaume-Uni, c'est-à-dire 48 millions de boisseaux.

Il y a à Québec, 117 avocats, 54 notaires et 88 médecins pratiquants.

Episodes d'histoire naturelle

LES FLEURS PAUVRES

Depuis les sourires embaumés d'avril jusqu'aux splendeurs mélancoliques d'octobre, des fleurs, partout des fleurs ; c'est la saison bénie des fleurs. Elles brillent dans les champs et les prairies, aux bords des eaux, sur la lisière des bois. Elles parfument les parcs et les jardins, les boutiques et les marchés ; elles courent la rue en cascades odorantes, en pyramides de neige, de pourpre et d'or, elles embaument les salons et les mansardes, pressées dans d'élégantes corbeilles ou dans le vase ébréché de la petite ouvrière, des fenêtres elles sourient au passant dans un rayon de soleil, escaladent les murs des logis rustiques et là-bas, dans les villes, sur les terrasses et les balcons, se répandent en parterres aériens.

Eh bien ! ce ne sont pas ces fleurs aimées, ces fleurs charmantes et glorieuses, sourires de la terre, parure somptueuse des champs et des prairies, charme des bois et des rivières, honneur des parcs et des jardins, gaieté des demeures, que je vous présente.

Je vous offre un bouquet mélancolique de fleurs pauvres.

Il en est des fleurs comme des hommes : il se rencontre des familles dont les uns ont reçu en partage la beauté, la vigueur, la richesse, la renommée, tandis que les autres, humbles, et dédaignés, sacrifiés, semblent les victimes de la nature et le jouet du sort.

Tels sont dans le monde des plantes, le mouron et le chiendent, l'ortie, le coquelicot, la triste morelle, la renouée affublée du nom pittoresque de "queue-de-renard", enfin le pissenlit et le bouton d'or des prés. Nommons aussi le modeste cerfeuil.

Ce sont là, j'imagine, des plantes assez pauvres, qui n'ont pas fait grand bruit dans le monde des fleurs. On les chasse des jardins, on les arrache des parterres comme des plantes grossières, sans charme, sans éclat, sans parfum, sans noblesse, qui ne sauraient être reçues dans le monde où sont admirées, choyées, enivrées, leurs fortunées parentes.

Eh bien ! voulez-vous que nous comparions ces plantes déshéritées avec les fleurs heureuses, privilégiées de la fortune : le mouron, l'humble mouron, si cher aux petits oiseaux, est un très proche parent de l'œillet qui est bien certainement une des plus belles et des plus renommées de nos fleurs.

Ne jetez pas la pierre à l'ortie méprisée, reléguée dans un coin inculte au milieu des tessons et des cailloux ; elle serait en droit de vous répondre : "j'ai donné mon nom à la famille du chanvre précieux, ainsi qu'au houblon qui désaltère les peuples du nord."

Quand au chiendent il est tout simplement frère du froment qui nourrit les hommes.

La pauvre renouée est la sœur ignorée du sarrasin, ce blé des contrées stériles.

Parmi ses nobles parents, le pissenlit compte les marguerites, les dahlias, les immortelles et les soleils, les superbes hélianthes.

Le cerfeuil, tapi modestement dans un coin du jardin où il attend l'honneur d'assaisonner les salades se rattache étroitement à la famille aristocratique des anis et des angéliques.

Le rustique bouton d'or, qu'on a flétri des sobriquets injurieux de "renoncule scélérate" et de "tue chien", est tout bonnement un petit cousin de la poétique anémone, de la blonde clématite et de l'éblouissante pivoine.

Le vulgaire coquelicot est frère du pavot qui ne saurait le renier, du pavot superbe, si fier de sa double importance industrielle et médicinale.

Enfin, la morelle aux fleurs ternes, à l'air triste, aux baies noirâtres, à l'aspect misérable, est sœur de la pomme de terre, cette reine des champs.

Plantes déçues, fleurs méprisées, vous rappelez les parents pauvres qu'on rencontre dans les plus opulentes et les plus nobles familles, et dont la misère apparaît plus triste encore en face de l'éclatante fortune de leurs fiers alliés.

FULBERT DUMONTEIL

On a parlé souvent d'animaux avalés par des serpents, et qu'on avait pu retirer vivants du corps du reptile, auquel on avait ouvert le ventre assez vite. Ce n'est point là une histoire imaginée à plaisir, mais bien une observation très exacte, et résulte de ce fait que le serpent commence par mettre ses proies en streté dans ce que nous appellerons son garde manger, la première partie de son intestin, sans que la digestion commence, et cela durant un temps relativement long. Des savants très consciencieux ont retiré de l'intestin d'un serpent nommé *Tropidonotus natrix*, des grenouilles qui y étaient demeurées une vingtaine de minutes, et qui se sont empressées de se sauver quand on les a rendues à la lumière du jour.

JEAN HUDON, Marchand-Tailleur

ASSORTIMENT COMPLET DE **TWEEDS, SERGES, ETC.** POUR HABIT DE PRINTEMPS

Aussi : Marchandises Legeres pour Habits de Printemps

Coupe garantie. Fini irréprochable. Promptitude dans l'exécution. Une visite vous convaincra.

JEAN HUDON, 59, Rue Saint-Charles-Borromée

Tabac "Bruyère"

30c, 40c, 50c, 60c, 80, \$1.00

Demandez le fameux tabac "Bruyère" le seul absolument naturel sur le marché

Commandes par la malle exécutées promptement et avec soin. Echantillons envoyés gratis sur demande.

H. P. BRUYERE & CIE., 1040, BOULV. SAINT-LAURENT

TéL. Bell: Main 4149.

WILSON & LAFLEUR

SUCCESEURS DE C. THEORET

Editeurs de Livres de Droit
Importateurs, Relieurs, etc.

17 & 19, RUE SAINT-JACQUES,
MONTREAL.

TéL. Bell: Main 2921. O Boite B. P. 2432.

- L. A. -

Banque Provinciale du Canada

Incorporee par Acte du Parlement en Juillet 1900

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,
MONTREAL, CANADA.

Capital Autorise	\$2,000,000.00
Capital Verse	1,000,000.00
Reserve et Surplus	150,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin & Cie., Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président : M. S. CARSLY, de S. Carsley & Co., Président "Central Heat, Light & Power Co."

Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture.
Monsieur ROD. FORGET, M. P., de la société L. J. Forget & Cie. Monsieur G. M. BOSWORTH, Vice-Président Canadien Pacific Railway Co. Monsieur ALPHONSE RACINE de la Maison A. Racine & Cie, Marchands en Gros, Montréal. Monsieur TANCREDE BIENVENU, Gérant Général.

BUREAU DE CONTROLE (Commissaires Censeurs)

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi
Vice-Président : Docteur E. P. LACHAPPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien
Honorable LOMER GOUIN, Premier Ministre, Province de Québec.


Gerant General : TANCREDE BIENVENU

Auditeur : A. S. HAMELIN. Inspecteur : ALEX. BOYER
7 Bureaux de Quartier dans la Ville
25 Succursales dans la Province de Québec

Département d'Epargne.—Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 % l'an, suivant termes. Intérêts de 3% sur dépôts payables à demande.

Correspondants Etrangers : ETATS-UNIS, NEW-YORK, Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank, BOSTON : National Bank of the Republic, BUFFALO : Columbia National Bank, CHICAGO : Continental National Bank, ANGLETERRE : The Capital & Counties Bank, FRANCE : Société Générale, Comptoir National d'Escompte de Paris, ALLEMAGNE : Deutsche Bank, AUTRICHE : Kais. Kon. Priv. Oesterreichische Laenderbank, ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

LA PROVIDENCE
MUTUELLE
LEFEU
MONTREAL



ASSURANCE
CONTRE
Bureau Principal:
52 Rue St-Jacques

Souscription exigée par la loi \$200,000.00

ASSURANCE EN FORCE \$3,500,000.00

L. A. PICARD, GERANT GENERAL

J. A. Karch

ARCHITECTE

17, Côte PLACE D'ARMES MONTREAL

TEL. MAIN 3576

Téléphone Bell Main 4419
Résidence : 800 ST-HUBERT; " " East 4323

DÉSIRÉ L. DESBOIS

AVOCAT, PROCUREUR, Etc.

20, rue St-Jacques, Montreal, Can.

Tél. Bell Main 2789

Tél. Bell Est 5684

Bureau du soir :

225, RACHEL

N. A. Millette, LL. B.

AVOCAT

97 RUE ST-JACQUES

MONTREAL

LEANDRE PLANTE

Avocat

151, rue Saint-Jacques

TEL. MAIN 2254

E. E. DuVerger

L'OPTICIEN

Pratique et Scientifique de Montréal

10 ans de pratique à Chicago.

Ajustement parfait de Lunettes et Pince-Nez une Spécialité. Yeux artificiels, assortiment complet de Lunette d'Opera, etc. EXAMEN GRATUIT DE LA VIE. Consultez-nous pour vos yeux et améliorez votre vue

202 St-Denis (Coin Ste-Catherine) Tel, Est 4647



D^r Armand D. Porcheron

CHIRURGIEN-

DENTISTE . .

713, rue Ste-Catherine Est

(Edifice de la Banque Hochelaga)

MONTREAL

TÉL. BELL : EST 668.

LEANDRE PLANTE

Avocat

151, rue Saint-Jacques

TEL. MAIN 2254

Benefices

accordés par l'Alliance Nationale

INDEMNITE. — 1° de \$5 par semaine, pendant 20 semaines, aux membres inscrits à une caisse locale ; 2° de 50 centins par jour, pendant 24 semaines, par année, pour les membres inscrits à la caisse centrale. Maximum de \$600 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

1e — Certificat d'assurance au décès (vie entière)

(a) **CAPITAL-HÉRITAGE.** — Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il sera alors porteur.

(b) **CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE.** — Un membre porteur d'un certificat d'assurance au décès, (vie entière), qui se retire de l'association, après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation acquise représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation. Celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquis égal au montant qu'il a payé à cette caisse ; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

2e — Certificat de Dotation

(a) **CAPITAL-HÉRITAGE.** — Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alors porteur.

(b) **INDEMNITE AUX INVALIDES.** — Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation ; le solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.

(c) **PENSION AUX VIEILLARDS.** — Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans recevra annuellement un dixième du montant de son certificat de dotation.

(d) **CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE.** — Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation acquise représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation ; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquis égal au montant qu'il a payé à cette caisse.

(e) **EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS** en faveur des membres qui sont âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Age d'admissibilité : de 18 à 55 ans.

Contributions à taux fixes graduées d'après l'âge à l'admission.

Emile Beauchamp

Avocat

(de GEOFFRION & BEAUCHAMP)

72 Notre-Dame Est Phone M. 1860

Bureau du soir : 545 Amherst. Phone E. 1125.

Le Patriotisme au point de vue de la mutualité.

Conférence donnée par M. J. P. Labarre. B. A., instituteur, aux cercles St-Edouard et Trifluvien de l'Alliance Nationale.

EXTRAITS

(Suite et fin.)

Le communisme qui prétend détruire la famille au profit de la Cité et de l'Etat, méconnaît la condition et les lois de la nature humaine. On doit plus à qui a donné plus. Je dois plus aux membres de ma famille qu'à mes concitoyens, plus à mes concitoyens qu'à des étrangers. Est-ce à dire qu'on puisse violer les devoirs envers l'humanité au profit des devoirs patriotiques, et ceux-ci au profit des devoirs domestiques ? Evidemment non. Les devoirs spéciaux envers la patrie et la famille s'ajoutent aux devoirs généraux envers l'humanité sans les altérer ni les détruire et on n'a jamais le droit de violer ceux-ci pour satisfaire à ceux-là. Il n'est pas permis, dit Fénelon, de se conserver en ruinant sa famille, ni d'agrandir sa famille en ruinant sa patrie, ni de chercher la gloire de sa patrie en violant les droits de l'humanité. L'amour qu'une nation a pour elle-même et qu'éprouve pour elle chacun de ces membres, voilà le patriotisme. C'est à la fois un sentiment et un devoir. C'est le dévouement à la chose publique, qui se manifeste en temps de paix par l'obéissance aux lois et par l'accomplissement des devoirs professionnels ; en temps de guerre par les sacrifices que réclament l'honneur et l'indépendance de la patrie.

Ce ne doit pas être un amour contemplatif et stérile se traduisant seulement par des serments, des chansons, des discours. Il consiste surtout à se plier aux lois du pays à s'instruire, à s'améliorer soi-même, à faire du bien à nos semblables. Il aime sa patrie le prêtre qui prêche l'amour de Dieu, qui recommande de traiter les autres comme on voudrait l'être soi-même ; il aime sa patrie le clergé canadien qui, restant au pays après la conquête, nous servit alors de pasteur, de guide, d'éducateur et de soutien. Ils aimèrent leur patrie les trois cents zouaves canadiens qui passèrent les mers, traversèrent la France et coururent à Rome faire un rempart de leurs corps autour du Souverain Pontife, car le sentiment national et le sentiment religieux, loin de s'exclure doivent se

fortifier et se soulever l'un par l'autre. Ils aimèrent leur patrie ces politiciens de tous les partis qui luttèrent pour la défense de nos droits, de nos libertés, de notre langue, de notre religion ; l'esprit de patriotisme imposait alors silence à l'esprit de parti. Il aime encore sa patrie celui qui par profession consacre sa vie à la défense du faible opprimé, du juste persécuté, du droit violé ; celui-là aussi l'aime qui fait partie de sociétés et d'oeuvres nationales, qui s'efforce de les répandre parmi ses compatriotes, qui prête son concours aux fêtes publiques, aux solennités nationales, aux réunions fraternelles. Car quel est celui dont le coeur, dans ces moments d'enthousiasme, n'a pas palpité pour la patrie et dont l'âme n'a pas vibré en entendant les airs nationaux en "suivant ce drapeau aux couleurs variées, signe de ralliement de tous les descendants des héros, de tous les défenseurs de la patrie, noble lambeau que dans les dernières detresses de batailles, cent mains défaillantes se transmettent à travers les feux de la mort."

La pensée de la patrie doit dominer et inspirer l'existence du citoyen. Il faut que les décisions des politiques, les paroles des orateurs, les sentences des juges, les méditations des penseurs, les prières des croyants, les recherches des savants, les plaidoyers des défenseurs de la justice, les leçons des professeurs, les calculs des marchands, les labeurs des ouvriers, les bégalements de l'enfance studieuse, il faut que toute la vie nationale, en un mot, éclairée, soutenue, fortifiée par l'amour du pays concoure ainsi à un vaste et perpétuel enseignement patriotique où se retrempe tous ceux qui luttent et où se façonnent les nouvelles générations...

Deux grandes sources de maux et d'inquiétudes pour les nations sont le paupérisme et les divisions intestines. Or c'est contre ces deux fléaux que veulent combattre toutes les sociétés mutuelles nationales. Sans doute le paupérisme est comme un satellite inséparable des sociétés, mais le nombre des malheureux peut être diminué de beaucoup par les distributions de bienfaits de toutes les associations de secours. C'est donc une oeuvre nationale, une oeuvre patriotique qu'ont entreprise les fondateurs des sociétés de bienfaisance et que perpétuent le dévouement de leurs chefs et de leurs membres. Les uns se sont acquis dans le passé et les autres s'acquièrent dans le présent une gloire immortelle aux yeux de la patrie. Nous accordons généralement trop d'admiration aux

grands conquérants qui dévastent la terre et dont les pas font jaillir des ruisseaux de sang. Les vrais grands hommes ne sont pas ceux qui détruisent, mais ceux qui fondent ; ce ne sont pas ceux qui promènent la mort au sein des peuples, mais ceux qui répandent la vie dans les foyers et les consolations chez leurs semblable .

La mutualité a la sollicitude principale de notre époque, a ce besoin des esprits prévoyants et des nobles âmes, a la pensée constante d'alléger le malheur ici bas et d'améliorer le sort du plus grand nombre. Cette généreuse pensée ne se mêle-t-elle pas en quelque sorte à la rédemption du genre humain ? L'assistance est une œuvre éminemment chrétienne et religieuse ; et la mutualité dans ses formes les plus belles a été pratiquée par les premiers chrétiens. "Il n'y avait point de pauvres parmi eux" parce que les riches mettaient en commun leur fortune suivant le conseil du divin Maître. Il y avait loin de là à la cruauté des païens qui précipitaient du haut des rochers les vieillards invalides parce qu'ils les jugeaient désormais inutiles à la société, qui pour n'être pas importunés dans leurs réjouissances par les cris de détresse des faméliques, les faisaient noyer ; ou qui applaudissaient au spectacle des gladiateurs dévorés par les bêtes féroces.

Le Créateur a voulu qu'il y eût des pauvres, et qu'il y en eût toujours, mais n'a-t-il pas voulu aussi, en donnant à tous les hommes un père commun, qu'ils fussent tous frères sans distinction de fortune ? Aussi l'Eglise s'est elle faite la nourrice des pauvres. Au moyen âge les portes des monastères étaient assiégées tous les jours par une multitude de mendiants et de misérables sans ressources et sans travail. Et la révolution en enlevant les biens du Clergé et des communautés aurait dû se charger des malheureux à qui ces biens étaient destinés. Elle a au contraire accru le paupérisme par un développement jusqu'alors inconnu de la sensualité et du luxe. Les économistes, il est vrai soutiennent que le luxe n'est pas une cause de paupérisme, mais plutôt de prospérité par les industriels qu'il fait naître et grandir. Quoiqu'il en soit il est incontestable qu'il y a eu des pays où la prospérité d'un côté et la pauvreté de l'autre, grandissaient ensemble ; cela tient à des causes que les économistes ont longtemps cherchées et que les gouvernements sont appelés à résoudre pour maintenir la paix. C'est peut-être ce procès de la pauvreté et de la prospérité qui a occasionné récemment les sanglants massacres de Russie...

Parmi les institutions qui font le plus d'honneur à notre siècle il n'en est pas de plus propre à améliorer le sort des classes moyennes au double point de vue morale et matériel : que les caisses d'épargne et les sociétés de secours mutuels.

Il est facile de voir en effet que tout en procurant des secours aux veuves, aux orphelins à tous ceux qui gagnent leur pain par un travail journalier, ces institutions reçoivent encore les économies de toutes les classes et font par là, aux cabarets et aux cafés, une guerre bien autrement formidable que toutes les représentations, n'importe d'où elles procèdent.

Sans prétendre voir dans la mutualité une panacée capable de guérir tous les maux de la patrie, on ne peut nier que des motifs sérieux engagent tous les gens de cœur à en faire partie. Le but des sociétés de secours mutuels est en effet d'unir tous les bons citoyens sous la bannière de la bienfaisance et de garantir les travailleurs et leurs familles contre les conséquences de la maladie, de l'invalidité, de la vieillesse et de la mort.

Les services que rend le développement de la mutualité mérite qu'elle occupe une position de préférence parmi les œuvres sociales et patriotiques. Les sociétés de bienfaisance ont droit à la protection et à la reconnaissance des gouvernements ; loin donc de les taxer, le gouvernement devrait plutôt leur voter des subides pourvu que leur administration soit irréprochable. Car qui prendrait soin des pauvres si les Sociétés de Bienfaisance n'existaient pas ? N'est ce pas l'Etat qui serait tenu de s'en charger ? Et quel serait alors le nombre de ces malheureux ! Nous ne souffrons pas au Canada de ce mal social qui s'appelle le paupérisme.

De l'aveu de tous, nous sommes le peuple le plus heureux du monde ; ceux que nous appelons pauvres parmi nous seraient bourgeois dans bien d'autres sociétés. Verrons-nous s'enfuir cet heureux état de choses, verrons-nous disparaître cette belle égalité qui unit tous les membres de notre société qui donne accès au pauvre dans la maison du riche ? Verrons-nous le sol envahi par une classe aristocrate, tandis que le peuple gémit dans les étreintes de la misère et de la pauvreté ? C'est une question dont la solution est ardue, mais si le paupérisme n'afflige pas encore notre pays, c'est que notre peuple s'est réveillé à temps et a compris qu'il était de son devoir de s'enrôler dans les sociétés de bienfaisance.

C'est ce que ne devraient pas oublier nos hommes publics, car aider les travailleurs à prévenir eux-mêmes les fléaux et à se prémunir contre eux, n'est-ce pas une forme de charité préférable socialement à l'aumône simple que reçoivent les budgets des différents asiles, des assistances publiques, etc.

N'est-ce pas là la vraie moralisation que l'Etat doit faire, secondant en cela l'Eglise, et concourant à la prospérité matérielle du pays en conservant chez nous des sommes considérables versées comme primes, contributions, cotisations ?

Je ne puis songer sans émotion que sous ces divers chefs, environ cinq millions de dollars sortent tous les ans de notre province de Québec, et s'en vont grossir les capitaux des autres provinces ou des Etats-Unis. Et cinq millions provenant des épargnes du peuple ! C'est un mal économique qui doit attirer l'attention de tous ceux qui veulent le bien du pays. Car la patrie locale, la province de Québec doit être pour nous la première société de secours mutuels.

Comme on apprécie bien le bonheur d'habiter ce pays, de vivre au sein d'une société qui a encore toute la vigueur de la jeunesse, imbuée de si bons principes, où tout le monde jouit d'une aisance respectable, comme on apprécie bien ce bonheur, dis-je, quand d'un autre côté on considère le triste spectacle que représentent les vieilles sociétés d'Europe, gangrenées par les mauvaises doctrines, dévorées par la cupidité, étouffant la voix de la religion, qui comme son fondateur passe ici bas en faisant le bien !...

J. P. LABARRE.

Une existence tragique

L'empereur François Joseph a connu toutes les tristesses et toutes les douleurs, comme souverain et comme homme. Il n'est guère d'exemple d'une plus lourde destinée princière, malgré un grand caractère. Une fatalité tragique semble s'acharner sur lui. A dix huit ans, en 1848, il succède à son oncle, l'empereur Ferdinand, obligé à l'abdication. L'heure est grave, l'empire paraît sur le point de se disloquer ; ce ne sont partout que soulèvements ; Vienne est en révolution, et le gouvernement qui a été affolé, se venge par une répression féroce. Les exécutions se succèdent sans cesse ; c'est la terreur militaire. Elle plane sur la ville au nom du si jeune monarque, qui n'a pu encore

conquérir une autorité morale. Puis, cette terreur, tandis que le maréchal Radetsky la porte en Lombardie, c'est la lutte sans merci contre la Hongrie. Pour ses débuts comme souverain, François Joseph est amené à faire appel à l'étranger, et c'est avec l'aide de la Russie que la Hongrie est vaincue. L'apaisement est long à se faire. Un détail pittoresque, qui montre jusqu'où allaient alors, à l'insu de l'empereur, les rigueurs policières. La première députation hongroise qui se présenta à François Joseph parut devant lui en costume national. Mais des sabres, il n'y avait que le fourreau, et la poignée était de bois. Cinq ans après sa prise de possession du pouvoir, l'empereur est l'objet d'un attentat. En 1853, se promenant sur les bastions de Vienne, il est frappé d'un coup de poignard à la gorge par l'étudiant Lybyeni et n'échappe à la mort que par l'intervention soudaine d'un garçon boucher. Puis c'est la guerre d'Italie, ce sont les défaites, c'est la perte pour l'Autriche de ses possessions italiennes. Pendant cette campagne désastreuse, l'empereur ne s'était pas ménagé. On raconte que, entraînant son régiment sous un feu meurtrier, à Solferino il cria : " En avant, mes braves, j'ai, moi aussi, femme et enfants à perdre ! " Ce courage personnel de François-Joseph est contesté. C'est ensuite la guerre contre la Prusse, Sadowa, de nouvelles défaites, la perte de la Vénétie. La sagesse et la souplesse politique de François-Joseph répareront peu à peu ces malheurs du pays, mais que de deuils privés fondront sur lui ! c'est la mort de son frère Maximilien, jeté dans l'aventure du Mexique, et fusillé à Queretaro après le lamentable écroulement de son fragile empire. C'est après une période d'incessants et romanesques démêlés de famille, comme le renoncement de l'archiduc Salvator à tous ses titres ou comme les unions contractées contre sa volonté, la fin, restée encore en parti mystérieuse, de son fils, le prince héritier, l'archiduc Rodolphe, à Meyerling. C'est à G-nève, l'assassinat de l'impératrice Elisabeth, le plus abominable et le plus absurde des attentats.

Les chutes de La Tuque, sur la rivière St-Maurice, comté de Champlain, fournissent une puissance hydraulique de 70,000 forces de chevaux et sont destinées à créer des industries qui rejetteront dans l'ombre les chutes de Grand' Mère et de Shawinigan car la source d'approvisionnement de bois est beaucoup plus accessible.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL

7 Place d'Armes

Tél. Bell 2255.

B. P. Boîte 2172

MONTRÉAL, OCTOBRE 1907

Secrétaire Général.

Le Bureau Exécutif, à son assemblée du 18 septembre dernier a nommé M. Geo. Monet, secrétaire général intérimaire, en l'absence de M. L. J. D. Papineau qui a obtenu un congé pour cause de maladie.

Trésorier Général

Le Trésorier Général, M. A. St Cyr, sera aux bureaux de l'association tous les jours, de 11.30 h. a. m à midi et demi, pour y rencontrer ceux qui ont des affaires à traiter avec lui pour emprunts ou autres questions se rattachant à son département.

Département de l'Organisation et de l'Inspection.

Toutes correspondances concernant ce département doivent être adressées à M. Chs. Duquette, Insp. en Chef, 7, Place d'Armes, Montréal.

Rapport Annuel

Les cercles ne doivent pas manquer de préparer pour le premier décembre prochain leur rapport annuel (y compris l'appendice s'ils ont une caisse des malades). Les formulaires nécessaires leur seront envoyés assez tôt pour qu'ils puissent se conformer aux statuts.

Il est bien entendu que les rapports qui ne seront pas accompagnés de l'appendice, s'il y a lieu, ou dont la partie réservée au médecin n'aura pas été remplie seront considérés comme non venus et les cercles devront en subir les conséquences.

NOUVEAUX CERCLES

Cercle Tétreaultville, No. 296.

Institué à Tétreaultville, comté d'Hochelega, par Chs Duquette, Insp. C. et organisé par M. Joseph Hébert.

OFFICIERS :

Chapelain, Rév M. Desnoyers,	S-F Geo Lonergan,
Subs P G Eugène Pagé,	Trés "
Président J O T Marchand,	M-E "
V-Prés Arthur Dion,	Comm A Bouchard,
S-A, R J P Paradis,	Introd Alfred Giroux

Cercle Larouche, No. 297.

Institué à St-Bruno, Lac St-Jean, par M. Chs. Duquette, I. C. et organisé par le Dr J. Giguère.

OFFICIERS :

Chapelain, Rév Art Guay,	S A, Ed Bouchard,
Subs P G, D E Côté,	S F et T, P Simard,
Prés Stas ' ilote,	M-E, L N Michaud,
V-P J Gagnon,	Comm Albert Tremblay,

Introducteur, F-X Murray

Cercle Alma, No. 298.

Institué le 5 sept. 07, à St-Joseph d'Alma, Lac St-Jean, par Chs. Duquette, I. C. et organisé par M. le Dr Giguère.

OFFICIERS :

Chapelain, Rév H Lavoie,	S-F, J D A Gingras,
Sb I G, Geo Bouliane,	Trés "
Prés Mériid Tremblay,	M-Ex, H Tournant,
V-Prés Joseph Côté,	Comm E Lapointe,
S-A, T H Gagné,	Introd John Bhéreur

Cercle Chambord, No. 299.

Institué le 9 sept. 07, à Chambord, Lac St-Jean, par M. Chs. Duquette, I. C. et organisé par le Dr. Giguère.

OFFICIERS :

Chapelain, Rév La Gagnon,	S-A Pierre Fortin,
Sb P G, Dr J Giguère,	S F et Trés J T Fortin,
Prés Le Rossignol,	M-E, J E Michaud,
V-Prés La Goulet,	Comm D Vallée,

Introducteur, S Gravel

Cercle Laurier, No. 300.

Institué le 24 sept. 07, à Montréal, par Chs. Duquette, I. C. et organisé avec le concours de M. Isidore Moquin.

OFFICIERS :

Sb P G Donald Monisson,	S-F et T Isidore Moquin,
Prés J H Durand,	M-E, L F Dorval,
V-Prés G Lafontaine,	Comm, Jacques Villeneuve,
S-A Emile Gorcey,	Introd Magloire Clément

NOUVEAUX BUREAUX DE PERCEPTION

B. P. Montréal-Sud, No 231.

Institué à Montréal-Sud, comté de Chambly, le 6 août 1907, par M. Jos. Hébert et organisé par ce dernier.

Comité de Surveillance ; M. Géd. Breton, Prés.
MM. J. Michaud et A. Dorion.
Percepteur, M. Eugène Marcoux.
Md.-Ex., M. L. S. Trudeauau.

B. P. Rosemont, No. 233.

Institué à Rosemont, comté d'Hochelega, le 15 août 1907, par M. Joseph Hébert et organisé par ce dernier.

Comité de Surveillance : M. George Hébert, prés., MM. Alf. Léveillé et Art. Tisdale.
Percepteur, M. E. Larivée.
Md.-Ex., M. J. Millier.

B. P. St-André, No. 235.

Institué à St-André, comté du Lac St-Jean, le 19 août 07, par M. Chs. Duquette, I. C. et organisé par le Dr. Giguère.

Comité de Surveillance : Rév. M. Thomas Dufour, Prés. MM. Alf. Boily et Ant. Michaud. Percepteur, M. Art. Dufour.

Md.-Ex., M. F. P. Plourde.
B. P. St-Cœur de Marie, No. 236.

Institué à St-Cœur de Marie, Lac St-Jean, le 27 août 07, par M. Chs. Duquette, I. C. et organisé par le Dr J. Giguère.

Comité de Surveillance : M. Ludger Noël, prés. MM. Alf. Renaud et Elp. Hervez. Percepteur, M. J. B. Lemay. Md.-Ex., M. H. Tousignant.

A TRAVERS LES CERCLES

Circle Laurier, No. 300.

M. Chs. Duquette, inspecteur en chef de l'A. N. a récemment présidé l'institution de ce nouveau cercle fondé avec un effectif de 43 membres. La cérémonie a été brillante.

Après l'installation des officiers, M. l'Inspecteur en Chef, dans une brillante allocution, félicita M. Isidore Moquin d'avoir eu le bon esprit de fonder ce nouveau cercle et fit voir aux fondateurs que le but que poursuit l'Alliance Nationale et les résultats qu'elle avait obtenus méritaient l'admiration de tous les Canadiens-Français. Il prouva aussi par des tableaux que nos compatriotes ne ménageaient pas leur encouragement à notre prospère association.

De magnifiques discours ont ensuite été prononcés par MM. Isidore Moquin, J. A. Durand, Cam. Manceau, G. A. Lafontaine, Emile Gorcy, Dr. L. P. Dorval et M. Jacques Villeneuve.

Les éléments qui composent ce nouveau cercle font croire qu'avant longtemps le cercle Laurier sera un des plus beaux et plus actifs de l'Alliance Nationale.

CONDOLÉANCES

Les cercles ou bureaux de perceptions suivants ont voté des condoléances aux personnes ci-après mentionnées :

Circle Soulanges No 60.— A M. R. Vinet à l'occasion de la mort du Rév. M. W. Vinet.

Circle Sacré-Cœur No 6.—Aux familles de MM. Michel Marquis et Wm. Chartrand, à l'occasion de la mort de ces derniers.

Circle Saint-Charles No 10.—A M. Adolphe Pilon, à l'occasion de la mort de son fils.

Circle St-Jean de la Croix No 174.—A M. Joseph Dépatie, à l'occasion de la mort de son frère.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé les confrères dont les noms suivent, ses substituts auprès de leur cercle respectif, savoir :

Eugène Paré, Cl. Tétraultville, No. 296, D. E. Côté, Cl. Larouche, No. 297, G. Boulianne, Cl. Alma, No. 298, J. Giguère, Cl. Chambord, No. 299, Donald Morrison, Cl. Laurier, No. 300, N. Lamy, Cl. Trifluvien, No. 124, J. C. Lamothe, Cl. Bourget, No. 79.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le choix des médecins ci-après nommés a été ratifié par le Bureau Exécutif :

M. Georges Lonergan, Cl. Tétraultville, No. 296, L. N. Michaud, Cl. Larouche, No. 297, H. Tousignant, Cl. Alma, No. 298, J. E. Michaud, Cl. Chambord, No. 299, J. A. Demers (adjoint), Cl. Boucherville, No. 262, J. A. Viger (adjoint), Cl. St-Hyacinthe, No. 67, L. P. Dorval, Cl. Laurier, No. 300, L. S. Trudeau, B. P. Montréal-Sud, No. 231, J. Millier, B. P. Rosemont, No. 233, F. P. Plourde, B. P. St-André, No. 235, H. Tousignant, B. P. St-Cœur de Marie, No. 236.

CERCLES SUSPENDUS

Les Cercles Lévis, 109 ; Saint-Antoine de Padoue, 254 ; Gaboury, 282 ; Graton, 289 ; sont suspendus depuis le 1er Octobre, pour défaut de transmission de leur rapport et remise d'août.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION		Dotation	DÉCÉDÉ			Médecin Examineur	
		Cercle ou B.P.	Date		le	à	Cause		
662	Napoléon Larosé.....	32	St-Charles, No 10.....	30-6-97	\$1000	19-1-07	50	Rhinite	L. N. Delorme
663	W. Usereau-Lajuneuse.....	24	St-Scholastique, 162.....	16-1-00	1000	19-5-07	37	Rhumatisme	S. Lamarche
664	Joseph Prégent.....	20	St-Auguste, No 17.....	1-7-97	1000	21-5-07	30	Lésion valvulaire	S. McDuff
665	Théophile Lemyre.....	34	St-Joachim, No 92.....	1-5-05	090	27-5-07	37	Accident	O. E. Mignault
636	Cyrille Fournier.....	45	Léon XIII, No 170.....	14-12-03	1000	6-6-07	49	Accident	A. Christin
657	Ulric Germain.....	42	St-Flavien, No 141.....	27-8-99	1000	12-6-07	50	Cachéxie	E. Larue
658	Martial Com ois.....	21	St Barthélémy, No 72.....	19-12-03	500	13-6-07	25	Bronchite chronique	J. Latournelle
669	Oscar Roberge.....	51	Pierreville, No 80.....	16-3-99	2000	12-6-07	59	Cachéxie	P. E. Gélinas
670	Joseph Tessier.....	45	Delorimier, No 112.....	11-8-97	1000	29-6-07	56	Accident	J. A. Paré
671	Joseph Lacoste-Gagnon.....	34	St Pierre No 8.....	28-3-01	1000	9-7-07	40	Méningite	A. F. Jeannotte
672	Louis Labonté.....	31	Hochelega, No 29.....	24-10-96	1090	17-7-07	42	Cancer	J. H. Garceau
674	Joséphus Séguin.....	22	St-Justine, No 68.....	29-10-05	500	24-7-07	24	Encéphali	J. A. Pilon
674	Ulric Martineau.....	42	Bourget, No 79.....	14-5-01	1000	8-8-07	48	Astaxolie	C. A. Dsisle
675	Mi-hel Marquis.....	38	acaré-Cœur, No 6.....	25-11-99	1000	8 8 07	46	Neurasthénie	F. Casgrain
676	J. Edmond Pilon.....	18	St-Charles, No 10.....	12-8-03	1000	15-8-07	22	Tuberculose pulm	L. N. Delorm

L'ALLIANCE NATIONALE

159

ETAT FINANCIER

Au 31 Août 1907

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 juillet 1907.....	\$694,523.93
Produit des contributions.....	16,945.58
Intérêts.....	588.36
	<u>\$712,057.87</u>

DÉBOURS

Par bénéficiaires et héritiers de feu :	
Joseph Côté.....	250.00
P. Jérémie Chartré.....	\$ 1,000.00
J. Wilfrid Ethier.....	1,000.00
Joseph Tessier.....	1,000.00
Oscar Roberge.....	2,000.00
Josephus Séguin.....	500.00
Louis Labonté.....	1,000.00
Remboursement contributions..	8.00
Caisse générale, 5% des contribut.	847.28
Balance au 31 août 1907.....	704,452.59
	<u>712,057.87</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 juillet 1907.....	\$ 20,326.96
Produit des contributions.....	1,258.26
Intérêts.....	17.00
Réserve.....	6.00
	<u>\$21,608.22</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfiques.....	\$ 485.40
Reserves.....	4.00
Caisse générale, 5% des contribut.	62.91
Remboursement contributions.....	2.10
Balance au 31 août 1907.....	21,053.81
	<u>\$ 21,608.22</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 910.19
Rétribution.....	1,781.75
Revue.....	16.50
Droits d'entrées.....	129.00
Revision et mutation.....	18.00
Fournitures.....	128.58
Intérêts.....	7.70
Assurance garantie officiers, cer-	
cles et B. P.....	13.00
Dépôt re prêts.....	155.00
Divers.....	6.00
	<u>\$ 3,165.72</u>
Balance au 1er août 1907.....	6,600.44
	<u>\$ 9,766.16</u>

DÉBOURSÉS

Par organisation.....	\$ 692.05
Propagande.....	331.05
Fournitures.....	429.56
Entretien du bureau :	
Journaux.....	4.00
Eclairage.....	5.65
Mobilier.....	69.07
Impressions et papeterie.....	92.56
Salaires d'officiers et employés.	720.83
Divers.....	7.18
Inspection.....	401.50
Revue.....	272.84
Assurance garantie officiers, cer-	
cles et B. P.....	4.90
Remboursement dépôts re prêts.	25.00
Divers.....	253.50

Balance au juillet 1907.....	\$ 3,309.69
	<u>6,456.47</u>
	<u>9,766.16</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de dotation.....	\$704,452.59
C. des Malades.....	21,053.81
Générale.....	6,456.47
d'Epargnes.....	48,956.30
	<u>\$780,919.17</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	34,700.00
Municipalités scolaires.....	49,474.95
Municipalités.....	26,040.00
Prêts hypothécaires.....	626,200.70
Banques : Hochelaga, Provinciale et	
Nationale.....	35,300.38
Dépôt Gouvernement Nouveau-Brun-	
wick.....	10,000.00
	<u>\$781,716.03</u>

Cercles, etc. — Surplus de remises	
non couvertes par les rapports	
mensuels, etc.....	796.86
	<u>\$780,919.17</u>

Montréal, 31 août 1907.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.

A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O. BOURDON,
J. A. MIGNEAULT, } Auditeurs.

AVIS AUX MEMBRES

Formalités à remplir

1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général et doit être accompagné d'un certificat de médecin attestant la nature et la cause de la maladie.

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2° CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses membres et à être renseignée convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

3° RECLAMATION (formule No 5A).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée,—et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée.—Lorsque le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des Malades et qui réside dans la paroisse où son cercle ou bureau de perception est établi, doit communiquer sa réclamation à son cercle ou au Comité de Surveillance de son B. P. pour approbation, avant de l'adresser au Conseil Général.

4° ARTICLES DES STATUTS A CONSULTER.

(A) Pour Caisses locales des malades: 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades: 247, 249, 254, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5° FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

Cartes de Cercles

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

Abréviations—CL. signifie cercle; S.B. P. G., substitut du P. G.; S.A., sec.-archiviste; S.F., sec.-financier; Md.F., médecin-examineur.

No 1—CL. ST-JOSEPH, Montréal: S.B. P. G., Ed. Leduc, 31 Boulevard; Prés. F. X. Leduc, 601 St-Urbain; Md. E. G. E. Larin, 833 St-Denis; S.A., O. Bourdon, 301 Versailles; S.F. G. E. Lapin, 321 Seigneurs. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., sous-sol église St-Joseph.

No 2—CL. MONT-ROYAL, Montréal: S.A. E. A. Grisé, 138 Richelieu; S.F., S. Tégart, 154 Coursol; Réunions, 1e et 3e vendredis, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 3—CL. BEAUHARNOIS: S.A., Jos. Fortier, S.F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Vachon.

No 4—CL. DORVAL: S.A., Emery Quénel; S.F., J.B. Letebvre, cummeries. Réunions, 1er et 3e mardis, 7.30 hrs p.m., ancienne chapelle.

No 5—CL. VILLE-MARIE, Montréal: S.A. Edouard Bacolet, 2334-1-2 St-Jacques; S.F., J. A. Blanchard, 975 Ste-Jacques. Réunions, 2e et 4e mardis 8 hrs p.m., suite Kasby, 45 rue Fulford.

No 6—CL. SACRE-COEUR, Montréal: Chapelain, R. V. F. L. Adam, Chas. Hou; S.F. G., Edr. Br. n. 578 Ontario Est; Pré. J. M. Michaud, 548 Plessis S.A., J. R. Beaufoin, 257 Visitation; S.F. W. Dufault, 724 Ontario Est. Md. E. J. A. Lapierre, 410 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p.m., salle St-Vincent de Paul.

No 7—CL. STE-ANNE DE BELLEVUE: S.A., L. J. Boileau; S.F., Moise C. Beamer. Réunions, 2e et 4e lundis, 7 1/2 p.m., salle M. C. Beamer.

No 8—CL. ST-PIERRE, Montréal: S.A., Théo. Bénard, 1136 St-André; S.F., J. A. Migneault, 936 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e lundis, 8h. p.m., Bâtisse des Ev. Pères Oblats 1.9 Visitation.

No 9—CL. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq. Cartier: S.A., Al. de la Boelle; S.F., A. Libersan. Réunions, 2e mercredi, 7 hrs p.m., chez le notaire Libersan.

No 10—CL. ST-CHARLES, Montréal: Chapelain, Rév. A. O. Robillard St. P. G., Isid. F. rier, 146 Centre; Prés. F. X. A. Fortin, 292 Centre; Md. E. E. G. Dagenais, 357 Centre; S.A., N. Beaulé, 411b Centre; S.F., S. Laprade, 397 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.

No 11—CL. NOTRE-DAME, Montréal: S.A. et S.F. Dr G. E. Cartier, 304 Carré Chaboulliz. Réunions, 4e mardi, 8 heures p.m., 190 rue St-Maurice.

No 12—CL. ST-HENRI, Montréal: S.A., J. E. Ferras, 3582 Notre-Dame; S.F., P. G. Polrier, 46 Park Av. Réunions 2e et 4e jeudis, 8 hrs p.m., Salle Union St-Joseph St-Henri, 3624, rue Notre-Dame.

No 13—CL. ST-JACQUES, Montréal: S.A., Eug. H. Godin, 80 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert. Réunions, dernier samedi (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CL. ST-JEROME, Co. Terrebonne: S.A. A. Desrosiers; S.F., D. Alphonse Labelle. Réunions, 1er et 3e dimanches après grand messe, au bureau de Louis Labelle.

No 15—CL. ST-MEDARD, Cocteau-Station: S.A., H. R. Smith; S.F., Abbé J. A. Lippé. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet 8.30 hrs p.m.

No 16—CL. ST-VALIER, Québec: S.A., L. J. B. Lépine, 59 rue Hermine; S.F. et Trés., Emédis Vallières, 412 St-François. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Moisan.

No 17—CL. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois: S.A., Moise Bergevin; S.F., P. Laplante. Réunions, dernier vendredi, salle Laplante.

No 18—CL. NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot: S.A., Wilson S. F., J. Daoust. Réunions, 2e dimanche, après-midi, office du curé.

No 19—CL. LAROQUE, Sherbrooke: S.A., J. E. Duchesneau; S.F., E. P. Bédard. Réunions, 2e jeudi, 7.30 hrs p.m., Block Murray, rue King.

No 20—CL. ST-LOUIS DE TERREBONNE: S.A. et S.F. A. Ouellette. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7.30 hrs p.m., Salle des Artisans.

No 21—CL. ST-MARTIN, Co. Laval: S.A., C. A. Desrosier, Bord-a-Plouffe; S.F., J. L. Allard. Réunions, dernier samedi.

No 22—CL. HOCHÉLAGA, Montréal: S.A., A. Roy, 28a Darling; S.F., W. Desjardins, 16 Désoré. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., 1813 Notre-Dame Est.

L'ALLIANCE NATIONALE

161

- No 81—CL. MONTCALEM, St-Jacques L'achigan : S.A., M. Graeger, N.E. ; S.F., Dam. Forest. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.
- No 84—CL. SALABERRY, Valleyfield : A. D. A. Da'gnault ; S.F., Léopold Laplante. Réunions, 1er et 3e dimanches, salle Monette, rue Ste Océlie.
- No 86—CL. ST-PAUL, ville St Paul : S.A., N. Domingue ; S.F., Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8 hrs p.m., Salle Daoust.
- No 87—CL. CONTRECOEUR ; S.A., Dr G. Marcotte ; S.F., Ed. Handfield. Réunions, dernier lundi, bureau E. Handfield, 7.30 p.m.
- No 42—CL. ST-VINCENT, Montréal : S.A., E. Lachapelle 1356 Ste-Catherine Est. S.F., J. H. Paquette, 222 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p.m., salle Larivière, 6 Dufresne.
- No 44—CL. ST-LOUIS, Montréal : S.A., G. A. Mailloin, 909 Demontigny Est ; S.F., Jos. de Vaudreuil, 677 Berri. Réunions, 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m., Salle Braud, 571 rue Berri.
- No 45—CL. RIGAUD ; S.A., J. A. H. Chevrier ; S.F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 3 hr p.m.
- No 48—CL. SAGARD, Sault-au-Récollet ; S.A., Avila Prévost ; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi après Prévost, à 8 hrs p.m.
- No 49—CL. JACQUES-CARTIER, Lachine ; S.A., J. S. A. Ashby ; S.F., Jos. Leclaire. Réunions, 3e et 4e mardis, 8 hrs p.m., salle Union St-Joseph
- No 50—CL. ST-GUILLEAUME, Co. Yamaska ; S.A., P. B. Sylvester ; S.F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 3e dimanche 6 1/2 hrs p.m., salle Futique.
- No 54—CL. ST-JEAN CHEVROUSSE ; S.A., J. E. Dérome S.F. et Md. E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p.m. salle du Conseil
- No 58—CL. STE-JUSTINE ; S.A., Georges Desparois ; S.F. N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., chez M. Desiré Lauson.
- No 60—CL. SOULANGES, Les Cèdres : S.A., R. Koch Leroux, Cascades Pointes ; S.F., C. Laboursière. Réunions, dernier vendredi, salle Jos. Montpetit, 8 hrs p.m.
- No 61—CL. MAISONNEUVE, Montréal : S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul ; S.F., P. Lesage, 380 St-André. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle Eiffel, 8.15 p.m., coin Amherst et de Montigny
- No 64—CL. NOTRE-DAME DE HULL ; S.A., Hor. Pitre S.F., J. E. Baron. Réunions, salle LaSalle, rue du Lac, 3e et 4e vendredis, 8 hrs p.m.
- No 65—CL. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphane ; S.A., Médard Forest ; S.F., J. B. T. Richard. Réunions, dernier mercredi chez M. G. Coderre.
- No 66—CL. LAPRAIRIE ; S.A., Alphonse Durancin ; S.F., A. F. Grondin. Réunions, 4e lundi, chez A. F. Grondin.
- No 67—CL. ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe, Qué., S.A. B. L'Honné ; S.F. L. A. Breton. Réunions : 1er et 3e mardis 197, Cascades.
- No 69—CL. ST-GEORGES, Maisonneuve ; S.A., Miché Couture, 475 Orléans ; S.F., Amédée Beaupré, 75 Bourbonnière. Réunions, 3e lundi, 8 hrs p.m., 191 Léotourneur.
- No 72—CL. ST-BARTHELEMI, Co. Berthier ; Chapelaïn, Edv Régis Bonin ; S.F.P.G., Jos. Lafontaine ; Prés., Oct. Lanoix, Md.E. E. Laudy ; S.A., Jos. Joinville ; S.F., Ch. L'Heureux-Réunions, lundi, 7 hrs p.m.
- No 73—CL. CHARLEMAGNE, ville St-Louis ; S.F.P.G., J. P. Lamarque, N. P., 1047 St-Hubert ; Prés., J. B. Martineau, jr. 730 Montana ; S.A., Léon Defoy, 490 av. Mt Royal ; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 90 Fontaine ; Md.E., Ern. E. Lauson, 411 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis, 9 Fontaine.
- No 75—CL. BOURGET, Montréal ; Chapelaïn, Rév. M. Demers, S.F.P.G., J. C. Lamothe, 493a St Hubert ; J. P. Labarre, R. Désautels, Md. E., Ad. Cavin, 218 Maisonneuve ; S.A., J. Cadieux, 174 Beaudry ; S.F., Wilf. Piché, 870, Dorchester, 3e et 4e mercredis, salle Dionne, 784 Est Ste-Catherine, 8 hrs p.m.
- No 80—CL. PIERREVILLE ; S.A. H. L. Shooner ; S.F., R. Shooter. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Shooner.
- No 82—CL. ST-CASIMIR, Co. Portneuf ; S.A., L. A. Lacroix ; S.F., J. A. Bélanger. Réunions, 2e et 4e lundis, 7.30 hrs p.m. salle Fronteute.
- No 83—CL. ST-JOACHIM, Louiseville ; S.A., J. A. Vadeboncoeur ; S.F., J. E. Lesage. Réunions, 15 et dernier du mois, édifice Clair, à 3.30 hrs p.m.
- No 84—CL. NOTRE-DAME DES VICTOIRES, Québec ; S. A., E. Labroque, 11 carré Notre-Dame ; S.F., J.A. Gauvin, 10 Haldimand. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., 11 carré Notre-Dame.
- No 99—CL. STE-MARIE DE LA BEAUCHE ; S.A., de Montarville Taschereau ; S.F., A. Lemieux. Réunions, dernier dimanche, après la messe, salle publique.

- No 100—CL. ST-FRANÇOIS D'ASSISES, Beauceville ; S.A., E. O. Lemieux ; S.F., God. Lachance. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Lachance.
- 101—CL. LA BEAUCHE, St-Georges, Co Beauce ; S.A., S. M. Faquet ; S.F., Joseph Gagné. Réunions, dernier dimanche, chez M. Ladger Boldou, 1.30 hr p.m.
- No 103—CL. ST-BERNARD, Sorel ; S.A. et S.F., A. P. Vanasse. Réunions, 4e dimanche, salle Vanasse.
- No 108—CL. CHAMPLAIN, Québec ; Chapelaïn, Rév. J. E. Pichet ; S.F. P.G. et Md.E., P. H. Bédard, 236 St-Jean ; Prés., Jos. Rondeau, 418 St-Jean ; S.A., J. N. Girard, 29 Berthelot ; S.F., J. E. Rondeau, 418 St-Jean. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m. salle Mon reuil, 87 D'Alouin.
- 113—CL. DELORMIER ; S.A., Emile Guyon, Tétracune, S.F., Wilfrid Fortier, 34 Garnier. Réunions, 3e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 268 rue Brébouf.
- No 114—CL. ST-EUSEBE, Montréal ; S.A., Pierre Guénet, 16 Nellada ; S.F. et Md.E., J. A. Racoc, 1232 Ontario Est. Réunions, 3e et 4e jeudis, salle Lemieux, coin Latentaine et Ibertville, 8 hrs p.m.
- No 115—CL. NOTRE-DAME DE GRANBY ; S.A., Jean Gauthier ; S.F., P. A. Feltzer. Réunions, dernier mardi, 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste
- No 117—CL. ST-AUGUSTE, Montréal ; S.A., J. A. Delorme, 154 Agnès ; S.F. Le Desrriers 2354 St-Jacques. Réunions, 1er et 3e mardis, 3881 Notre-Dame, 8 hrs p.m.
- No 118—CL. GARNEAU, Montréal ; S.A., J. P. Vincent, 301 Cha ham ; S.F., Jos. Labelle, 89 Vinet. Réunions, 3e mercredi, salle Duverny, 45 Vinet, 8 hrs p.m.
- No 119—CL. ST-TITE ; Chapelaïn M. lecuré J. F. Grenier ; S.F. P.G., Ar. h Ferron ; S.A. et S.F., J. F. J. J. Lacroix ; Md. E., L. N. E. Lacroix. Réunions, 3e dimanche, 3 hrs p.m., salle Leduc.
- No 122—CL. DUVERNY, Montréal ; Chapelaïn et S.F.P. G., Rév. M. Desdun ; Prés. J. A. Lacroix, 305 Duverny ; S.A., Joseph Ménard, 174 Duverny ; S.F., O. Legault, 176 Duverny ; Md.E., Henri Campeau, 3301 Notre-Dame. Réunions, 4e jeudi, à la salle Duverny, No 45 Vinet, 8 hrs p.m.
- No 124—CL. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières ; S.A., L. G. Jourdain, Bureau de Poste ; S.F., A. Lebrun, 27 Boaserville. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs, 188 Notre-Dame.
- No 125—CL. STE-GENEVIÈVE DE RATIBOAN ; Chapelaïn Rév. M. Bellemare ; S.F.P.G., Donat Barbeau ; Prés., A. Bon. Bari. Réunions, dernier dimanche, après la messe.
- No 126—CL. ST-EDOUARD, Montréal ; S.A., J. A. H. Bobé, r.ter, 736 Huntly ; S.F., J. B. B. Beaudry, 2018 st-Hubert ; Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 595 Beaudrin, 8 hrs p.m.
- No 127—CL. OLLIER, Montréal ; Chapelaïn, Rév. W. Hébert, P.S.S. ; S.F.P.G., Armand Grenier, 97 St-Jacques ; Prés., Jos. Charroir, 122 St-Denis ; S.A., O. Lapelle, 708 St-Urbain ; S.F., J. A. Chouinard, 577 Dorchester Est ; Md.E., L. A. Gagnier, 868 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, Monuments National, 8 heures p.m.
- No 128—CL. BRUCHES, Montréal ; S.A., J.M.E. Larichère, 394 Hôtel de Ville ; S.F., A. D. Quintin, 764 Ontario. Réunions, 1e et 3e vendredis, salle St-Louis, 588 Plessis, 8 hrs p.m.
- No 140—CL. CHICOUTIMI ; S.A., D. V. Morrier ; S.F., Alf Morrier. Réunions, 1er vendredi, salle Château Saguenay, 8 hrs p.m.
- No 146—CL. STE-MARIE, Montréal ; S.A., Av. Bourbonnière, 241 Rivard ; S.F., Jos. Marois, 235 Plessis. Réunions, 3e et 4e lundis, salle Gareau, 243 Maisonneuve, 8 hrs p.m.
- No 148—CL. CHENIER, Montréal ; S.A., Geo. Guy, 265 R'ohelieu ; S.F., P. Basilières, 1308 St-André. Réunions, 1er et 3e jeudis, 8 hrs p.m., salle Quintal, rue Charlevoix, près Centre.
- No 149—CL. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal ; Chapelaïn, Rév. M. Anclair, curé ; S.F. G., Albert Desdun, 451A Drolet ; Prés., Nôé Leclerc, 874 Sanguinet ; S.A., E. A. Desrosches, 684 Montana ; S.F., L. J. Forget, 1145 Boulevard St-Laurent ; Md. E., P. Barthe, coin Drolet et Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet, 8 hrs p.m.
- No 150—CL. LABITQUE, Longue-Pointe ; S.F.P.G., C. Bapzet ; Prés., Ald. Lachapelle ; S.A., O. E. Leas ; S.F. et P. P. Z. Guy ; Md.E., J. P. Deschêtalet. Réunions, dernier dimanche, 4 hr p.m., salle Guy, Beauvray.
- No 152—CL. LECLEBER, Woonsocket, E. I. ; Chapelaïn, Rév. Nap. Leclerc ; S.F.P.G., Ad. Archambault, 6 Longley, B dy Prés. J. C. Maranda, M.D., 365 Elm ; S.A., James Fontaine, 195 Gaullin Av. ; S.F., J. B. A. Savard, 182 East Front Mt. E. H. J. Levasseur, 29 Hamlet, ave. Réunions, 1er et 3e dimanche, 3 hrs p.m. salle la Cour Fidelity, 162 Main St.
- No 160—CL. VERDUN ; S.A., J. A. A. Leclair, 34 Napoléon ; S.F., Edgar St-Onge, 179 Ave Church. Réunions, 3e et 4e lundis, salle Sauvé, 33 Ross, 8 hrs p.m.
- No 162—CL. STE-SCHOLASTIQUE ; S.A., Joseph Fortier ; S.F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du Marché, 8 hrs p.m.

No 163 — CL DOLLARD, Montréal : S. A. A. E. Sénécal, 72 Sherrard ; S. F., L. O. Fontaine, 310 Hibernia. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m., salle Unity, 590 Wellington.

No 165 — CL ST-PAUL DE GRAND'MÈRE, Grand'Mère : S. A., J. G. Delage ; S. F., T. G. Roy. Réunions, 3e et 4e vendredis, salle Leclerc.

No 166 — CL LACHESNAYE, Fraserville : S. A., J. Y. Pommet ; S. F., Alfred Desjardins, Rivière du Loup. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.

No 170 — CL LEON XIII, Montréal : S. A., J. E. Beaulieu, 856a Montcalm ; S. F., J. A. LaRoche, 400, Mont-Royal. Réunions, 3e et 4e vendredis, 149 Berri, 8 h. p.m.

No 171 — CL OREMAZIE, Ville St-Louis : Chapelain, Rév. G. M. Lepallieur, Pire curé, Chan. Hon. V. F. ; S. F., G. A. Durand, 633 Rd St-Joseph ; Frés, Nap. Royal, 92 De Gaspe ; S. A., Cam. D'Amant, N. F., 1796 St-Laurent ; S. F., Alex. Drouin, 82 de Gaspe ; Md. E., E. Pelletier, 3003 St-Laurent. Réunions, 3e et 4e mardis, Édifice Bq. des Marchands, coin Laurier et St-Laurent, 8 hrs p.m.

No 173 — CL FRONTENAC, Montréal : S. A., Jos Courtemanche, 632 Maisonneuve ; S. F., J. G. Lacourse, 261 Amherst. Réunions 2e et 4e lundis, salle Gagnon, 1079 DeMontigny.

No 173 — CL CONTANT, Montréal : Frés, Alc. Dalpé, 470 St-André ; S. A. Edr Durette, 52 Parc Lafontaine, S. F. Ern. Laquerre, 452 LaGauchetière Est ; Md. E., J. E. Bastien, 86 Visitation, T. L. Bell, Est 3424. Réunions, 3e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et DeMontigny, 8 hrs p.m.

No 174 — CL ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis : Chapelain, Rév. A. J. Préfontaine ; S. F., G. Zotique Villeneuve, 3015 St-Laurent ; Frés., Diéud. Juteau, 1019 Clark ; S. A., S. F. et Frés., H. Faradis, 1273 St-Dominique ; Md. E., J. G. Dugas, 2830 St-Laurent. Réunions, 3e et 4e vendredis, 8 hrs p.m., salle Club Marcl, 89 Beaubien.

No 177 — CL PAPINEAU, Montréal : S. A., R. Huberdeau, 1847 Ste-Catherine Est ; S. F., J. A. Favreau, 15 Dufresne. Réunions 3me vendredi, salle Larivière, rue Dufresne, 8 hrs p.m.

No 178 — CL ST-CAMILLE, Co. Wolfe : S. A. et S. F., Anatole Beaulieu. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 5 00 hrs p.m.

No 180 — CL ST-PIERRE, Stoke Centre : S. A., F. X. D. Tremblay ; S. F. et Trés., A. Duplin ; Md. E., F. J. Bédard. Réunions, 2e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.

No 181 — CERCLE STE-CROIX, Co. Compton : S. F., G. Rév. N. H. Gauthier ; Frés., M. Fortunat Leblond ; S. F. et Trés., J. G. Beaudoin ; Md. E., Joseph Landry. Réunions, dernier dimanche, chez M. J. G. Beaudoin, 4 3 hrs p.m.

No 182 — CL RACINE, Weedon : S. A., S. F. et Md. E., J. P. C. Lemieux. Réunions, 2e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 7 hrs p.m.

No 183 — CL ST-PROSPER : S. A., S. F. et Md. E., F. X. Massot. Réunions, 3e mercredi, 7 hrs p.m., salle Publique.

No 186 — CL ST-ALPHONSE, Théford Mines : S. A., J. O. Landry ; S. F., et T. Jos. Dugès. Réunions, dernier jeudi, salle Ferron, 7 hrs p.m.

No 187 — CL ST-APOLLINAIRE : S. A., Emile Rousseau, S. F., H. Lafleur. Réunions, dernier dimanche, salle Garneau, 5 hrs p.m.

No 188 — CL LEGAREAU, St-Antoine de Lotbinière : S. A., Geo. Garneau ; S. F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au presbytère ; 7 hrs p.m.

No 189 — CL ST-DÉSIRÉ, Black Lake : S. A., David Champagne ; S. F., J. R. Ouellette. Réunions, 3e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1.30 hr p.m.

No 190 — CL ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Halifax : S. A. et S. F., F. A. Roberge. Réunions, 1e 20 du mois, salle Ferron, 7.30 hrs p.m.

No 194 — CL ST-BERNARDIN, Waterloo : S. A., M. Bourgeois ; S. F., Léon Racicot. Réunions, 3e dimanche, 1 h. p. m. salle de la Fabrique.

No 195 — CL DUMOULIN, Yamachiche : S. A. et S. F., A. J. Descooteaux. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Descooteaux.

No 197 — CL LA SALLE, Montréal : S. A., H. Emile Duquette, 76 St-Ferdinand, St-Henri ; S. F., J. O. Duquette, 117 St-Angustin. Réunions, 4e dimanche, 2 heures p. m., salle de l'Union St-Joseph, 1882 Notre-Dame Ouest, St-Henri.

No 199 — CL ST-BASILE, Co Portneuf : S. A., J. L. Hardy S. F., Jos. Genest. Réunion, dernier lundi, 7 hrs p.m.

No 200 — CL ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner : S. A., Jos. Lecomte ; S. F., J. B. Morin. Réunions, 2e dimanche, après la messe.

No 204 — CL PIE X, West Shefford : S. A. et S. F., J. A. Gagnon. Réunions, dernier dimanche du mois, à la salle Elm Grove Hall.

No 206 — CL LAFONTAINE, Montréal : S. F., G. J. A. Favreau, 614 rue Centre ; Frés., Proulx DuLude, 126 Charlevoix ; S. A., Adél. Duval, 342 Centre ; S. F., E. Beaudoin, 479 Centre ; Md. E., J. W. Collette, 347 Centre. Réunions, 3e et 4e lundis, salle Ploard, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.

No 207 — CL ST-DENIS, Co St-Yacinthe : S. A., J. O. Vézina ; S. F., L. E. Charon. Réunions, 4e dimanche, 7 hrs p.m., chez le S. F.

No 208 — CL ST-OURS, Co Richelieu : S. A., R. H. Duhamel, St-Roch ; S. F., J. H. A. Larose. Réunions, 3e dimanche, après la messe, bureau des notaires Duhamel & Rieth d.

No 209 — CL COUROELLES, Co Beauce : S. A., Uld. Allard ; S. F., Nap. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m.

No 210 — CERCLE ST-VITAL, Lambton : S. A., C. Géophas Roy ; S. F., Elzéar Dèveau. Réunions, 3ème dimanche.

No 212 — CL CADIEUX, St-Joseph de Sorel : S. A., G. A. Lévesque ; S. F., et Md. E., J. J. Guerin. Réunions, 2e dimanche, à 3 hrs p.m., salle Fillard.

No 213 — CL ST-ROCH, Co L'Assomption : S. A. et S. F., Arcade Lebeau ; Md. E., J. A. Labrèche. Réunions, dernier dimanche, 3.30 hrs p.m., salle Tailleur.

No 214 — CL LA VALLÉE, Caucaupé : S. F. et S. A., A. J. Rioux. Réunions, dernier dimanche, 2 30 hrs p.m., salle Bouchard.

No 215 — CL ST-PACOME, Kamouraska : S. A., L. M. Lebrun ; S. F. et Md. E., T. W. Michaud. Réunions, dernier dimanche, salle Publique, après v'pres.

No 217 — CL STE-PRADEXÈDE, Bromptonville : S. A., J. O. Desmarais ; S. F., Jules Dumont. Réunions, dernier dimanche, 1.30 p.m., sous-basement de l'Église.

No 219 — CL GRAVEL, L'Assenat : S. A., Jos Gornn ; S. F., J. Cl. St-Amant. Réunions, 3e jeudi, 7.30 hrs bureau du notaire St-Amant.

No 221 — CL ST-MALACHIE, Ormstown : S. A., L. A. Rousseau, H. F. ; S. F., J. E. Durost. Réunions, dernier dimanche, à la salle de l'école catholique, 11.30 h. a.m.

No 223 — CL GARDE CHAMPLAIN, Québec : S. A., J. O. Bélanger 246 Rue Richelieu ; S. F., Léon Nadeau, 181 Ste-Thérèse. Réunions, 4e lundi, 8.30 p.m., salle Brunet, rue St-Joseph.

No 224 — CL IMMACULÉE-CONCEPTION, Cookshire : S. A., C. A. Rousseau ; S. F., Louis Bertrand. Réunions, 3e dimanche, après la messe ; à l'école catholique du village.

No 226 — CL ISLE VERTE : S. A., F. Voyer ; S. F., P. Voyer. Réunions, dernier dimanche, à 3 hrs p.m., au Palais de Justice.

No 228 — CL ST-THÉOPHILE DU LAC, Lac à la Tortue : S. A., Dona Bellefeuille ; S. F., S. T. Lupien. Réunions, dernier vendredi, 7 hrs p.m., salle au curé Boulay.

No 227 — CL VIGER, Montréal : S. A., Alb. Desnoes, 85 Dufresne ; S. F., H. A. Quintal, M. D., 737 Ste-Catherine. Réunions, salle Larivière, 5 rue Dufresne, 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m.

No 228 — CL DUFRESNE, Sherbrooke-Est : S. A., Will. Légaré ; S. F., McGeG. Réunions : 3e mercredi, salle Murray, rue King, à 7.30 hrs p.m.

No 229 — CL FABRE, Delorimier : S. A., A. G. Miller, 117, ave Delorimier ; S. F., et Trés., F. P. Laberge, 1163 des Érables ; Md. E., Alf. Daubé, 1075 Delorimier. Réunions, 3e et 4e jeudi, salle Delorimier, 1163 ave Mont-Royal Est, 5 hrs p.m.

No 232 — CL D'YVOUILLE, Sherbrooke : S. A., G. H. Vallancourt ; S. F., E. C. Gaudin. Réunions, 2e dimanche, 1.30 h. a.m., Block Murray.

No 235 — CL ROBERVAL, Ambestos : S. A., J. O. A. Delisle ; S. F., J. B. V. Brunson. Réunions, 2e dimanche, 1.30 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.

No 236 — CL DE BEAUJEU, Weedon : S. A., J. T. A. Gavel Md. ; S. F., David Cormier. Réunions, 3e dimanche, à midi salle publique du village.

No 240 — CL ROUSSIN, Pointe-aux-Tremblis : S. A., O. Germain ; S. F., Art. Genes. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m., salle municipale.

No 242 — CL RESTIGOUCHE, N. E. S. A., Aurèle Lacombe ; S. F., J. T. Veautour. Réunions, 1e dimanche 1.30, hr à la salle St-Onge.

No 244 — CL ST-PHILIPPE, Windsor Mills : S. A., Frédéric Leclerc ; S. F., Joseph Fournier. Réunions, 4e dimanche, 1 h. p.m., sous-basement de la Sacerdote.

No 248 — CL ST-THOMAS, Compton : S. A., Jos. F. Fortier ; S. F., D. Laury ; Réunions : 3ème vendredi, 8 hrs p.m., salle de M. Omer Poulin.

No 249 — CERCLE ST-EDMOND, Coaticook : S. A., Léon Tremblay ; S. F., Félix Lajoie. Réunions, 2ème dimanche, 7 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.